



L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE

RECRUTE

POUR SON DÉPARTEMENT :

STS

Un(e) ATER en Mathématiques

- ♦ Contrat à temps partiel (50%) du 1^{er} Septembre 2026 au 31 août 2027
- ♦ Peuvent faire acte de candidature (article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié) :
 - Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de l'État, des collectivités territoriales ou d'un établissement public, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;
 - Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ;
 - Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat ; en ce cas, le directeur de thèse doit attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;
 - Les titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

1- Présentation de l'établissement

L'université de la Polynésie française est implantée sur l'île de Tahiti. C'est une université pluridisciplinaire qui compte environ 3 500 étudiants, 115 enseignants et enseignants-chercheurs, 100 personnels administratifs et 200 enseignants vacataires. La période des enseignements est fixée par le calendrier universitaire et les horaires d'enseignement sont susceptibles d'être fixés de 7H30 à 18H du lundi au vendredi et de 7H30 à 12H le samedi.

♦ PROFIL

2- Enseignement

La personne recrutée assurera des enseignements de mathématiques en première et en seconde année de licence, au volume de l'équivalent de 96 heures TD (la moitié du service d'un(e) Maître de Conférences). Elle pourra être amenée à enseigner l'algèbre, l'analyse et les probabilités selon les besoins de l'équipe pédagogique. Elle participera aussi aux efforts collectifs dont notamment la réalisation de ressources pédagogiques, l'évaluation des étudiants et la surveillance des examens.

3- Recherche

Tous les projets dans les domaines d'algèbre, géométrie, topologie, théorie des nombres, et les connexions et combinaisons de ces domaines. sont les bienvenus, avec une préférence donnée à ceux qui envisagent une

collaboration sur une des thématiques du Laboratoire GAATI : La géométrie algébrique, la théorie des nombres et leurs applications notamment en cryptographie et en théorie de l'information.

Une priorité encore plus élevée sera accordée aux candidates et candidats qui montrent des compétences mathématiques spécifiques et la volonté de participer au projet "Connexions Entre k-Théorie Algébrique et Courbes Elliptiques" (CÉTACÉ) : Le projet ANR MELODIA, porté par le laboratoire GAATI, a mis en évidence une connexion entre K-Théorie algébrique et formes modulaires - voir la prépublication récente d'Alexander Rahm et Emiliano Torti, "On the Calegari-Venkatesh conjecture connecting modular forms spaces and algebraic K-Theory" sur HAL/arXiv. En vue de l'isomorphisme d' Eichler et Shimura, cette connexion a de fortes chances à s'étendre aux courbes elliptiques. L'enjeu de ce projet est d'explorer, de concrétiser et de décrire rigoureusement cette connexion. Ce travail serait entrepris en collaboration avec Alexander Rahm.

♦ RÉMUNERATION

Salaires mensuels pour un mi-temps sur la base de l'indice nouveau majoré (INM) = 320, majoré par le coefficient de 1,84 applicable en Polynésie française, + prime de recherche et d'enseignement supérieur également majorée, soit environ **303 401 net francs pacifiques (environ 2543 € net)**.

♦ TRANSPORT

Si la personne recrutée ne réside pas en Polynésie française, l'université participe aux frais de déplacement par le **remboursement du billet d'avion**, à hauteur de **2500 euros pour un Aller-Retour** sur présentation des titres de transport acquittés et des justificatifs des frais accessoires acquittés par l'agent. (délibération CA-2021/30).

♦ DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à télécharger sur le site internet de l'université de la Polynésie française :
<http://www.upf.pf/postes-pourvoir>

Annexes A, B et C à remplir par tous les candidats ; annexes D et E à compléter selon la situation des candidats.

♦ RENSEIGNEMENTS

Concernant l'enseignement :

Jean VALLES, Maître de Conférences HDR, REP de l'équipe d'enseignement de mathématiques de l'UPF :
jean.valles@upf.pf

Concernant la recherche :

Alexander RAHM, Professeur d'Universités, Directeur du laboratoire GAATI :
Alexander.Rahm@upf.pf

Concernant les aspects administratifs :

La direction des relations humaines

drh.recrutements@upf.pf

(00 689) 40 803 922

♦ DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature (ci-dessous) adressé au président doit être transmis par voie électronique au plus tard **le vendredi 15 mai 2026** à drh.recrutements@upf.pf avec copie aux contacts enseignement et recherche spécifiés ci-dessus, **et inscription obligatoirement sur l'application ALTAIR**.

Les candidat(e)s seront convoqué(e)s vers le 26 mai pour une audition par visioconférence qui se tiendra le mercredi 3 juin 2026, en matinée en Polynésie (soirée en France métropolitaine).

Établir un dossier pour chaque établissement et chaque section

PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE RECRUTEMENT OU DE RENOUVELLEMENT

- Une déclaration de candidature (annexe A)
- Une notice individuelle curriculum vitae détaillé (annexe B)
- Un certificat sur l'honneur (annexe C)
- Une copie de passeport ou CNI
- Le cas échéant, la liste des travaux et articles du candidat
- Une copie du ou (des) contrat(s) d'ATER pour les candidats ayant déjà exercé cette fonction
- Un engagement à se présenter à un concours dans l'enseignement supérieur (annexe D)
- Une attestation du directeur de thèse (annexe E)
- Pour les candidats fonctionnaires, une demande de détachement rédigée sur papier libre
- Un document attestant de votre situation administrative actuelle (voir ci-dessous, rubriques 1,2,3,4,5,6 ou 7 en deux exemplaires).

SITUATION ADMINISTRATIVE

- 1 - Pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires appartenant à un corps de la catégorie A**
 - un document administratif attestant de leur qualité
 - une attestation d'inscription pour préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches
- OU
 - une attestation de doctorat et un engagement à se présenter à un concours recrutement de l'enseignement supérieur (annexe D)
 - une demande de détachement rédigée sur papier libre.
- 2 - Pour les doctorants contractuels**
 - une copie du contrat
 - si titulaire d'un doctorat : un engagement à se présenter à un concours recrutement de l'enseignement supérieur (annexe D) ;
 - doctorat non achevé : une attestation du directeur de thèse indiquant la date de soutenance (annexe E)
- 3 - Pour les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches**
 - une photocopie du diplôme
 - un engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur dans l'année de leur recrutement (annexe D)
- 4 - Pour les étudiants en année terminale de doctorat**
 - une attestation du directeur de thèse indiquant la date de soutenance (annexe E)
- 5 - Pour les candidats étrangers ayant exercé dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche**
 - un document administratif justifiant de la durée des services exigés (au moins 2 ans)
 - une attestation de doctorat
- 6 - Pour le renouvellement**
 - une attestation du directeur de thèse sur l'état d'avancement des travaux de recherche

Dans le cas où le candidat est doctorant contractuel et si le contrat en qualité d'ATER prend effet avant la fin du contrat initial, il devra adresser à son établissement actuel d'affectation une lettre de démission prenant effet au jour de sa nomination en qualité d'ATER.

RAPPEL IMPORTANT : un contrat d'ATER à temps complet ou à mi-temps n'est pas cumulable avec une autre activité salariée ou des heures complémentaires.

ANNEXE A

RECRUTEMENT D'ATTACHÉS TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

DISCIPLINE :

SECTION :

Etablir un dossier pour chaque section

Je souhaite exercer les fonctions d'ATER :

(1)

à temps partiel

☐

oui |

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénoms :

Adresse personnelle :

à Monsieur le Président de l'université de la Polynésie française

Je sollicite mon recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche dans l'établissement désigné ci-dessus, certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données dans ce dossier et déclare avoir pris connaissance des informations relatives aux obligations statutaires fixées par le décret n° 88 654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à

Le

Signature

(1) Cocher la case correspondante

ANNEXE B

NOTICE INDIVIDUELLE CURRICULUM VITAE

Nom Patronymique :
Nom marital : Prénoms :
Date et lieu de naissance : Nationalité :
Adresse personnelle :

Messagerie électronique : N°
de téléphone :
Adresse professionnelle :

N° de téléphone : Situation
actuelle : (1)

- ☐ FONCTIONNAIRE catégorie A de la Fonction Publique ENSEIGNANT ou
☐ CHERCHEUR de nationalité étrangère DOCTORANT devant soutenir une
☐ thèse dans un délai d'un an TITULAIRE d'un doctorat ou d'une habilitation à
☐ diriger des recherches A.T.E.R
☒ Cocher la case correspondante

Titres universitaires français et date d'obtention :

Pour les candidats en cours de thèse, indiquer :

- la date de la première inscription en thèse :
- la date prévue pour la soutenance de thèse :

Diplômes, qualifications, titres étrangers :

Le candidat joindra son curriculum vitae et établira, le cas échéant la liste de ses travaux et articles.

Je déclare être également candidat au recrutement en qualité d'ATER dans les académies et établissements indiqués ci-dessous :

Fait à _____, le _____

Signature

ANNEXE C

Ce document est à remplir par tous les candidats à une nomination en qualité d'ATER

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

M	épouse
né(e) le	à
candidat (e) à un recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et recherche pour l'année universitaire 2026 - 2027 à l'université de la Polynésie française	

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

- N'avoir jamais été nommé en qualité d'ATER ☐ (1)

- Avoir été ATER ☐ (2)

- pour une durée de

- année :

- à l'université de :

à temps complet ☐ à temps partiel ☐ (1)

S'ENGAGE

à ne pas cumuler ses fonctions d'ATER avec une activité dans le secteur public ou privé

Fait à le,

signature

(1) Cocher la case utile

(2) Joindre une copie du contrat de nomination

ANNEXE D

A remplir seulement par les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, ou d'un titre ou d'un diplôme étranger équivalent.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

=====

M

épous

candidat (e) à un recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche pour l'année universitaire 2026 - 2027 à l'université de la Polynésie française

S'ENGAGE

à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à

, le

signature

ANNEXE E

A remplir pour les candidats devant soutenir leur doctorat au cours de l'année 2026-2027

ATTESTATION

Je soussigné(e) M _____, directeur de thèse de

M _____, certifie que celui-ci soutiendra sa thèse **avant 31/12/2027**

Fait à _____, le _____

Signature du directeur de thèse

Visa et cachet de l'établissement